

L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME • MAI 2017 > N° 52



Fête du
printemps p.2



// Fête du printemps

Vendredi 31 mars, les petits l'Hormois ont célébré la fête du printemps ! Vêtus de leurs plus beaux déguisements et sous un grand ciel bleu, ils ont défilé dans les rues de L'Horme jusqu'à la place Lanet, pour finir sous les confettis autour du feu où brulait Monsieur Hiver !



// Le Conseil Municipal Enfants

Depuis le mois de janvier, les élus du Conseil Municipal Enfants se forment aux gestes de premiers secours avec la Croix Rouge. Chaque séance, un thème différent est abordé : l'alerte, les saignements, la perte de connaissance, le massage cardiaque. Pour parfaire leur formation, le mercredi 12 avril après-midi, les 15 enfants élus ont visité la caserne des pompiers de Saint-Chamond, encadrés par les adultes élus responsables du CME.



// Heure du conte

Si vous aimez qu'on vous raconte des histoires, n'hésitez pas à noter les rendez-vous « Grandes histoires pour grandes oreilles » de la médiathèque qui ont lieu pendant les vacances scolaires. Ici, un public attentif aux histoires de Sakina Lamri venue en février 2017.



ÉDITO

Enzo VIVIANI

MAIRE DE L'HORME

Fin mars, nous avons voté le budget primitif 2017. Malgré le contexte toujours contraint avec la participation des communes au redressement des finances publiques, nous avons élaboré un budget volontaire et qui se veut dans la droite ligne des engagements que nous avons pris, particulièrement en matière d'habitat.

Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement notamment, nous permet cette année encore, de dégager un autofinancement conséquent conforme à nos prévisions et de prévoir un **programme d'investissement** de 3,3 millions d'euros sans recours à l'emprunt :

- La ZAC Pasteur-Éco quartier Les Berges du Gier, mobilise une bonne partie des crédits avec principalement le rachat partiel des équipements publics. Cette opération, d'un coût global de plus de 15 millions d'euros dont la moitié à la charge de la commune, devrait voir son achèvement aux environs de 2025.
- Autre dossier important : le cœur de ville avec prochainement la démolition de « l'îlot Est » pour permettre la construction par Loire Habitat d'un petit immeuble d'une dizaine de logements.
- 600 000 euros seront investis cette année pour la mise en accessibilité des écoles Francis Nicolas et André Langard, mais aussi de l'hôtel de ville.

- Un programme de voirie important de près de 200 000 euros sera consacré à la réfection et aménagement du boulevard de Saint-Paul et de la rue des Cités.
- La création d'un plateau traversant devant l'école Francis Nicolas.
- Le rachat des parcelles de l'office Immobilière Rhône-Alpes situées avenue Berthelot et avenue de la Libération après démolitions des logements.
- Le volet sécurité sera concerné avec l'embauche d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) en renfort de notre policier municipal et l'installation de caméras de vidéo surveillance supplémentaires place de l'église et rue Langard au niveau des écoles.
- Enfin nous avons également prévu le remplacement d'un camion et d'un tracteur qui sont arrivés en fin de vie.

Après consultation des parents et des enseignants nous avons pris la décision de modifier les horaires des **Nouvelles Activités Périscolaires** (NAP). Malgré la gratuité et l'investissement consacré à l'organisation de ces NAP, nous ne sommes pas satisfaits de la participation qui se situe à moins de 50 % des élèves. La demi-journée du jeudi qui était un régime dérogatoire, sera remplacée par des temps de 45 mn en fin de journée d'école. Une information complète sera faite aux parents avant la rentrée scolaire.

Enfin, si les 53 communes de Saint-Étienne Métropole délibèrent favorablement, **notre agglomération accèdera au statut de Métropole** le 1^{er} janvier 2018, au côté des 13 déjà existantes en France. Ce statut privilégié devrait permettre de participer plus en amont aux décisions de l'État et accéder à des ressources de financement plus importantes.

D'ores et déjà nous préparons la deuxième édition de **L'Horm'en fête** pour le 10 septembre 2017 en espérant le même succès et beau temps que lors de la première édition.

Enfin, n'oubliez pas de vous inscrire pour le **concours de fleurissement** des balcons et maisons fleuris.

DEFIBRILLATEURS

Un défibrillateur est un appareil permettant de rétablir un rythme cardiaque par un choc électrique. Il est utilisé lors des fibrillations (contractions rapides et désordonnées des fibres du cœur) ou pour traiter un arrêt cardiaque. En 2009, la commune a fait l'acquisition de 4 appareils au fonctionnement automatique.

Ils sont installés dans :

- Le bâtiment mairie / médiathèque
- Le complexe sportif des Berges du Gier
- Le stade Claude Escot
- La salle de sport René Merle

SOMMAIRE

- 4 - 5 >** Actualités
- 6 - 8 >** Dossier
- 9 - 10 >** Votre ville & vous
- 11 >** Zoom associations
- 12 >** En bref



INFO MAIRIE

Cours Marin - 42152 L'Horme

Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tél. : 04 77 22 12 09 - Fax : 04 77 31 67 49

Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'HormeMag

Directeur de Publication : Enzo Viviani.

Conception : agence **reciproque**.fr

Dépôt légal 4^e trimestre 2016

Tirage : 2 350 exemplaires



L'HORM'EN FÊTE

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE POUR LA 2^{ÈME} ÉDITION DE L'HORM'EN FÊTE

Parce qu'à L'Horme on ne fait pas les choses comme ailleurs, venez découvrir le temps d'une journée tout ce que notre ville a de plus singulier !

Grâce au Forum des associations, vous pourrez faire le choix de vos activités artistiques et sportives de l'année. Une vingtaine d'associations sont d'ores et déjà annoncées dans tous les domaines : sports, loisirs, caritatif, éducatif...

Venez les découvrir sur leur stand et vous initier sur le terrain du complexe sportif.

La municipalité mettra à l'honneur les L'Hormois qui se sont distingués tout particulièrement cette année lors d'un apéritif-remise des prix. Une version champêtre de L'Horm'actions !

Mais aussi des spectacles de plein air avec des lectures pour les toutes petites oreilles (à partir de 6 mois), des représentations pour les petits à partir de 5 ans, un grand spectacle familial à 15h, les jeunes danseurs des Orteils de Sable pour un Boléro enlevé...

Gratuit, sur réservation le jour même à l'accueil du site.

Et puis encore des ateliers pas seulement réservés aux enfants : jeux géants, récup et recycle, musique, bricolages-papier, danse...

Gratuit, en continu de 10h à 18h.

Enfin pour que ce moment soit assurément convivial, vous pourrez vous restaurer sur place et profiter de notre « Bar à bancs » !

LES 1^{ERS} INVITÉS :

- **A 10h30 et 14h des initiations sportives :** basket, handball, badminton, tennis de table, danse, foot... (sous réserve) avec les associations de L'Horme.
- **Guy Thévenon** avec son atelier musical de doux dingue.
- **Les Orteils de Sable** (ballet de jeunes danseurs professionnels de 8 à 14 ans) pour leur *Boléro*, une création dansée en plein air sur l'intemporelle musique de Maurice Ravel. Un moment réjouissant suivi d'un atelier ouvert à tous.
- à suivre...



NOUVEAUTÉ 2017

LA FÊTE COMMENCE SAMEDI SOIR !



Et dès samedi, à la nuit tombée, rendez-vous autour de la caravane-guinguette-à-roulette pour un p'tit bal d'antan sous les lampions. *La Guinche* annonce la couleur : deux guitares, un accordéon, une

contrebasse et un essieu pour faire taper du pied les gars les plus timides du village et chalouper les corps des plus belles filles du monde !

INFOS PRATIQUES

Espace des Berges du Gier

Samedi 09 septembre à 20h30

Dimanche 10 septembre de 10h à 18h

Entrée gratuite / accès aux spectacles dans la limite des places disponibles (réservation sur place)

ORGANISATION

QUI ORGANISE L'HORM'EN FÊTE ?

Comme son nom l'indique, *L'Horm'en fête* s'est imaginée comme une vogue, les manèges à sensations en moins mais les émotions en plus ! Impulsée par les élus de L'Horme, elle a tout son sens parce qu'elle est partagée par nos associations, portée par des bénévoles et soutenue par les services municipaux.

D'ailleurs si vous souhaitez participer de manière active à l'édition 2017, rien de plus simple : un petit mail à production@ville-horme.fr avec vos coordonnées et vos envies (plutôt d'humeur à accueillir les visiteurs / de l'énergie pour le montage et le démontage / une passion pour faire cuire les crêpes ?).



DOSSIER

BUDGET 2017 : UN BUDGET VOLONTAIRE MALGRÉ UN CADRE CONTRAIT

MALGRÉ LES MESURES DE PARTICIPATION À LA RÉSORPTION DU DÉFICIT PUBLIC IMPOSÉES PAR L'ÉTAT AUX COMMUNES QUI SE TRADUISENT NOTAMMENT PAR UNE NOUVELLE BAISSSE IMPORTANTE DES DOTATIONS (DE 505 000€ EN 2013 À 215 000€), LE BUDGET SE VEUT DANS LA DROITE LIGNE DES ENGAGEMENTS PRIS PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE, EN MATIÈRE D'HABITAT, D'URBANISME ET DE VIE COMMUNALE.

LES OBJECTIFS

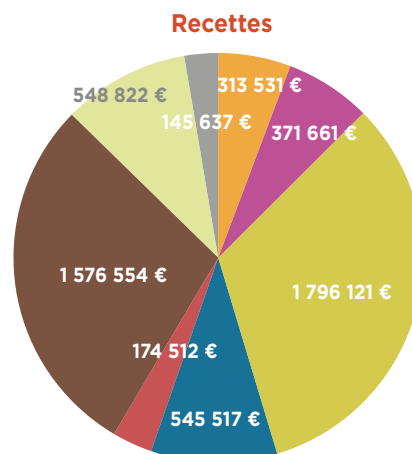
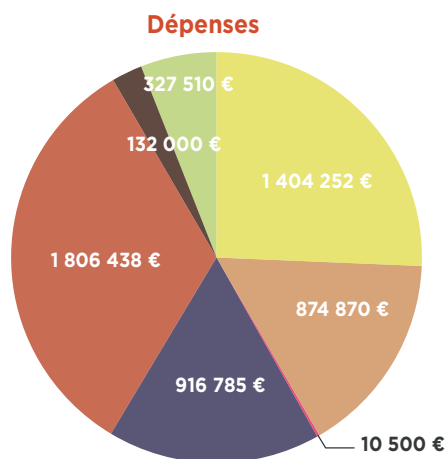
> **Intégrer pour la 4^e année la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat** de 505 000€ en 2013 elle est ramenée à 215 000€ cette année.

> **Gérer le niveau atypique de notre taxe d'habitation.** Son niveau atypique nous pénalise de plus en plus pour l'attribution des dotations et subventions, basées principalement sur le potentiel financier (référence à des taux moyens nationaux supérieurs et non aux taux réels).

> **Poursuivre les travaux de recherche d'économies de fonctionnement possibles.** Optimiser les modes de gestion (matériels et bâtiments, personnel) tout en garantissant le maintien de la qualité des services offerts à la population.

> **Poursuivre notre plan pluriannuel d'investissements.** Favoriser un développement maîtrisé de la commune (ZAC Eco quartier les Berges du Gier, opération « cœur de ville ») et de l'amélioration du bien vivre à L'Horme.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 5 472 355 €



- Op ordre de transfert entre sections
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante
- Charges de personnel
- Virement à section investissement
- Charges à caractère général

- Attribution de compensation
- Dotations & participations
- Produits des services & du domaine
- Taxes foncières et habitation
- Autres impôts et taxes
- Autres produits
- Excédent fonctionnement reporté
- Op ordre de transfert entre sections

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 3 584 312 €

Dépenses :

- Remboursement du capital de la dette
- Travaux (voirie, bâtiments, environnement...)
- Acquisitions (terrains, matériels...)

Recettes :

- Autofinancement
- Produit de cessions de biens
- Subventions
- Amortissement du patrimoine
- Taxe aménagement et fonds de compensation TVA

BÂTIMENTS PUBLICS

Des opérations d'entretien de gros œuvre et d'amélioration ont été réalisées sur les bâtiments publics de la ville. Cet entretien est nécessaire pour maintenir le parc de bâtiments, en rationaliser la gestion et limiter la consommation énergétique, mais aussi le mettre aux normes d'accessibilité conformément à notre Agenda d'Accessibilité Programmée.

- > **Hôtel de Ville** : Travaux rendant l'accessibilité du bâtiment à tous et restructuration interne : salle du conseil municipal et toilettes handicapés au rez de chaussée
- > **Écoles Francis Nicolas et André Langard** : Travaux rendant l'accessibilité du bâtiment à tous et mises en sécurité, travaux de rénovation
- > **Équipements sportifs** : Stade : remplacement d'une chaudière et réfection de la toiture de la maison Berges du Gier: auto laveuse, gestion chauffage, relamping
- > **Maison de la Famille** : Reprise du système de traitement de l'air
- > **Maison des Sociétés** : Aménagement de la cour suite à la création de garages

ÉQUIPEMENTS & MATÉRIELS

- > **Renforcer la sécurité pour les habitants** : vidéo protection place de l'église et vers les écoles
- > **Développer l'informatique de gestion** : logiciels de gestion
- > **Remplacer le matériel ancien** : camion, tracteur, aspirateur à feuilles
- > **Acquérir les équipements** : matériel informatique, de mise en sécurité, équipements pour les services culturels, pour divers bâtiments mis à disposition, service de police

URBANISME & HABITAT

- > **Éco quartier Les Berges du Gier** : acquisitions finales de parcelles, première tranche des travaux d'équipements publics, contribution à l'équilibre général de l'opération
- > **Opération « cœur de ville »** :
 - Travaux de démolition, dépollution, construction : participation communale (213 000€)
 - Provision en vue du remboursement à Epora des acquisitions immobilières faites dans le cadre du droit de préemption
 - Rachat des terrains après démolition des propriétés d'Immobilier Rhône-Alpes sises à l'angle de la rue de la Libération et de l'avenue Berthelot et le long de l'avenue Pasteur entre le cours et l'impasse Marin

VOIRIE & ENVIRONNEMENT

- Aménagement du carrefour Boulevard de Saint Paul - rue des Cités (voirie, paysager, réseaux)
- Plateau traversant devant l'école Francis Nicolas
- Aménagements divers de sécurité
- Poursuite du plan « zéro phyto »

DÉVELOPPEMENT D'UN HABITAT SOLIDAIRE

Projet de maison intergénérationnelle de Bâtir et Loger

DOSSIER

PROJET

ÉCO QUARTIER LES BERGES DU GIER, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Actuellement ce sont les travaux d'aménagement des réseaux secs et humides ainsi que les espaces publics qui ont commencé.

La commercialisation des deux cents logements qualitatifs, en accession à la propriété, qui doivent être construits sur le site va débuter. Seul point noir de ce projet, la mise en liquidation judiciaire de la SCI Cappella qui devait commercialiser la Zone d'Aménagement Concertée. Saint-Étienne Métropole doit se positionner auprès du liquidateur pour acquérir les locaux.



TRAVAUX

UNE MAIRIE ACCESSIBLE À TOUS

L'hôtel de ville, dans sa configuration actuelle datant de 1990, ne répond plus aux normes d'accessibilité que l'on doit offrir aux usagers.

Aussi, conformément à l'agenda d'accessibilité des bâtiments communaux déposé en préfecture, nous procédons cette année aux réaménagements internes nécessaires qui prennent également en compte les évolutions de services sur ces 27 dernières années.

Les structures du bâtiment nous interdisant de rendre entièrement accessible le 1^{er} étage aux personnes à mobilité réduite, nous devons donc restructurer le rez-de-chaussée pour y installer la salle du conseil municipal (modulable en plusieurs salles de réunion pour une meilleure utilisation quotidienne), des toilettes pour personnes handicapées et prendre en compte l'extension de services comme la police municipale (embauche d'un ASVP et gestion d'un parc de caméras de vidéo protection plus important), le service Enfance Jeunesse et l'accueil pour les opérations concernant les cartes d'identité et passeports.

La zone d'accueil sera donc réduite pour permettre ces travaux.

Quant à l'ancienne salle du conseil municipal, elle sera aménagée en bureaux.



SAISON CULTURELLE

LA SAISON 2017/2018 SE CONSTRUIT !



Encore quelques rendez-vous à peaufiner et dès le mois de juin vous pourrez découvrir la programmation de notre 9^{ème} saison culturelle ! Livrée par messagers spéciaux dans les boîtes aux lettres des L'Hormois (un grand merci aux élus qui assument cette distribution), notre plaquette de saison sera reconnaissable avec sa couverture signée - comme à notre habitude - Christian Malcourt.

Point de pique-nique cette année, mais un rendez-vous lors de *L'Horm'en Fête* (les 9 et 10 septembre) pour une présentation de vive voix des spectacles de la saison.

Pour les plus impatients, les réservations par courrier seront évidemment ouvertes dès le mois de juin : dépôt ou envoi des bulletins et des chèques de réservation en mairie.

Quelques indices ?

Des créations - évidemment -, du théâtre, des spectacles musicaux, de nombreux rendez-vous à voir en famille, du théâtre d'objet et de la marionnette... et puis toujours des moments intimes où les artistes vous proposent de découvrir les prémices de leurs nouveaux projets... Bref, une 9^{ème} saison que nous avons hâte de partager avec vous !

Retour sur les projets scolaires de cette année 16/17

Lecture à haute voix

Avec Béatrice Bompas et Marie Forissier

Cie de la Commune. 32h d'intervention

- CM2 de l'école Le Grand Pré / St Nicolas (Richard Filiol) Les élèves ont lu le conte *Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler* de Luis Sepulveda.
- CE1 de l'école Le Grand Pré / St Nicolas (Briec Robet & Sandra Picard). Les élèves vont lire *Le fils de Tabloka* tiré du conte: *Huchté l'indien* de Leigh Sauerwein.

Ateliers danse

Avec Mireille Barlet -

Ballets Contemporains de Saint-Etienne. 11h d'intervention

- CE1-CE2 de l'école André Langard (Amandine Sinzelle)
- CP-CE1 de l'école André Langard (Hélène Oval)
- CP de l'école André Langard (Sylvie Chanteloube)
- GS-CP de l'école Francis Nicolas (Françoise Imbert)

Ateliers danse, répétition publique, spectacle, rencontre avec les jeunes danseurs des Orteils de Sable.

**Ateliers théâtre**

Avec Julien Rocha, Delphine Grept et Arthur Vandepoel
Cie le Souffleur de Verre. 10h d'intervention

- CM1-CM2 de l'école Francis Nicolas (Elisabeth Damizet & Léa Carteron)
- CE2 de l'école Le Grand Pré / St Nicolas (Audrey Berthéas)
- CE1-CE2 de l'école André Langard (Amandine Sinzelle)

Ateliers théâtre autour des spectacles *Aglaé au pays des malices et des merveilles* et *Oliver*, répétition publique, rencontre avec la compagnie, spectacle.

**Suivi d'une création**

Avec la Compagnie Halte. 2h d'intervention

- CE2-CM1 de l'école André Langard (Angeline Guilhot)
- CM1 de l'école André Langard (Aurélie Chalancon)

Répétition publique, rencontre avec l'équipe artistique, spectacle la saison prochaine.



Ces projets ont bénéficié d'un cofinancement écoles / Ville de L'Horme.

VOTRE VILLE ET VOUS

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION ET CONCERT POUR ABORDER L'ÉTÉ

À partir du 20 juin, venez découvrir une exposition consacrée à la Grotte Chauvet. Inscrite au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, la grotte contient des dessins réalisés il y a 36 000 ans !

Profitez de l'été pour venir (re)découvrir ce lieu envoûtant, l'exposition sera présente à la médiathèque jusque début septembre.

Juin rime avec fête de la musique.

La médiathèque vous offrira alors une touche musicale avec **le concert d'Yvan Marc le samedi 24 juin à 10h30.**

Auteur-compositeur-interprète, guitariste et chanteur originaire de Montbrison, Yvan Marc viendra jouer son dernier album : *Nos vies d'ours*.

De la Grotte Chauvet à *Nos vies d'ours*, il n'y a qu'un pas !



Horaires

La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels en juillet. Fermeture du 1^{er} au 19 août, réouverture mardi 22 août à 14h.

ESPACE ANIMATION JEUNESSE

LES JEUNES PARTICIPENT À LA VIE DE LA COMMUNE

...en luttant contre les chenilles processionnaires

Ces bestioles constituent un vrai danger pour les humains, mais aussi pour les animaux de compagnie. Les jeunes de l'Espace Animation Jeunesse ont pris ce problème en considération. Grâce à un accompagnement des services techniques, ils ont construit une trentaine de nichoirs à mésanges, grosses consommatrices de chenilles. En effet, une mésange consomme 50 chenilles par jour et jusqu'à 90 lorsqu'elles ont des oisillons !

À travers ces ateliers participatifs, les jeunes sont actifs localement et dans une démarche citoyenne et écoresponsable, en s'investissant dans ce projet, ils deviennent plus responsables et plus autonomes.

...en réalisant une fresque route de Battant

Cette activité valorisante constitue une approche de l'art. Cela a permis d'initier un groupe au processus de création via la réalisation d'une fresque murale. Les jeunes ont été guidés dans leurs gestes par Arthur Bolot, artiste ligérien. À travers la mise en place de ce projet artistique, les jeunes deviennent acteurs d'un véritable processus créatif et peuvent, à travers différents outils et matériaux découvrir plusieurs techniques de création. Une cohérence a été préservée entre le sujet traité et l'environnement du support.

Là encore, il s'agit d'un moyen pour les jeunes de s'investir pour leur commune.



ANIM'MYOSOTIS

DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

Tout au long de l'année, une quinzaine de bénévoles donnent de leur temps et interviennent au sein de la Résidence Mutualiste Les Myosotis, aux côtés de l'animatrice.

« Certains participent aux ateliers tricot ou chant, d'autres gèrent la bibliothèque. On peut aussi compter sur eux lors des événements importants organisés au sein de la résidence ou lors des sorties. » se réjouit Nathalie Joachim, directrice de la Résidence. « Leur aide nous est précieuse et est parfaitement complémentaire à l'accompagnement proposé par l'animatrice et l'équipe soignante ».

« Lors de mes visites à la résidence, je voyais l'animatrice se démenner pour permettre aux résidents de passer des moments agréables et j'ai eu envie de me joindre à elle. Nous avons créé une association en 2009 et une charte des bénévoles pour que nous trouvions notre place aux côtés des résidents, sans gêner le travail des équipes de la résidence » explique Mme Quintas, présidente de l'association Anim'myosotis.

Au-delà du temps passé auprès des résidents, les bénévoles organisent des événements pour récolter des fonds

qui financent des projets pour les résidents : nouveaux équipements, sorties, spectacles...

Ils arrivent avec un sourire et de la joie de vivre et « un petit peu d'air extérieur » comme le souligne Florence Delorme, bénévole. « Les résidents apprécient particulièrement le temps passé avec les bénévoles et sont reconnaissants de leur implication. » tient à préciser Véronique Carpo, animatrice de l'établissement mutualiste.

Cette implication a d'ailleurs récemment été récompensée, l'association a en effet reçu le premier prix 2017 remis par le Crédit Agricole pour son investissement auprès des personnes âgées.



BADMINTON

LE SCPG BAD

Le badminton, une pratique sportive et ludique.

Le badminton est avant tout un sport accessible, qui se pratique aussi bien en simple, en double et en mixte. La dimension sportive du badminton : des frappes et des stratégies variées, des déplacements rapides et une grande tonicité. Sous ses airs de « sport facile », le badminton est aussi une pratique qui requiert de l'endurance et une grande explosivité.

Le Club

Créé en 1998, d'abord sous le nom de SCBC (Saint-Chamond badminton Club), le club change de nom et de dimension en juin 2015. Dorénavant SCPG BAD (Saint-Chamond Pays du Gier Badminton) est un club intercommunal sur la vallée du Gier, permettant notamment la reconnaissance et l'officialisation du lien déjà fort qui existait entre la commune de L'Horme et le club.

Autre grand changement, en septembre 2014, le club a franchi le cap de la professionnalisation en

embauchant un entraîneur diplômé d'État, Sylvain Gerbot, qui assure l'encadrement de nombreux créneaux, offrant une pratique de qualité et adaptée à tous les publics.

Tout en restant convivial, le club se veut donc ambitieux et a le souci de former aussi bien à la pratique du badminton qu'à l'encadrement des bénévoles.

Le badminton pour tous

Le SCPG BAD permet de pratiquer le badminton sous toutes les formes : pratique loisir ou compétitrice, créneaux de jeu libre ou encadrés. Nous accueillons les joueurs dès 4 ans avec des créneaux spécifiques sous l'œil de notre entraîneur, diplômé d'État. Vient ensuite l'école de bad, labellisée 3 étoiles par la Ffbad (Fédération française de badminton), pour les joueurs de 6 à 16 ans, et les créneaux adultes. Chacun peut ainsi venir jouer ou s'entraîner une ou plusieurs fois par semaine, dans un esprit convivial et sportif.



—
PORTES-OUVERTES ET SÉANCES
D'ESSAI GRATUITES AU MOIS DE JUIN
ET SEPTEMBRE.

Plus d'info sur www.scpgbad.fr

Le SCPG BAD en quelques chiffres

- 125 licenciés
- 4 équipes interclubs
- Equipe 1 en régionale 2
- 50 tournois ayant accueilli des joueurs du SCPG BAD lors de la dernière saison
- 5 titres de champion de France Vétérans depuis 2016
- 6 titres de champion de la Loire en équipe
- 3 titres de champion de la Loire en individuel

ADMINISTRATION

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport s'effectueront dans les communes équipées d'une station (Dispositif Recueil).

La ville de L'Horme est dotée de ce dispositif. Aussi, n'attendez pas l'été pour établir ou renouveler un titre d'identité si nécessaire ; vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention du titre.

Pour information, les dossiers seront déposés et instruits après l'obtention d'un rendez-vous les mardis matin, mercredis et jeudis après-midi.

Le retrait de la carte d'identité ou du passeport s'effectuera sur rendez-vous également les lundis, mardis et vendredis après-midi et le mercredi matin.



Pour simplifier vos démarches, vous pouvez remplir le formulaire «Pré demande en ligne » sur ants.gouv.fr, l'imprimer et le présenter à la mairie avec les documents demandés lors de votre premier rendez-vous.

Plus d'info sur : <https://ants.gouv.fr>

PERSONNEL MUNICIPAL

Manuela Lambert remplace Virginie Bugelli au service comptabilité. Elle a travaillé pendant 10 ans en tant que secrétaire de mairie dont les 9 dernières années à Fontanès.

Aurélien Lentini vient d'arriver au poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Il occupait précédemment un poste à la police nationale de Rive de Gier / St Chamond.

CONCOURS

CONCOURS FLEURISSEMENT 2017

C'est désormais une tradition : chaque année, les l'Hormois sont invités à participer activement à l'embellissement de la commune en réalisant des fleurissements visibles du plus grand nombre, dans leurs jardins, à leurs fenêtres et balcons.

Pour participer au concours, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et déposez le en mairie avant le 20 juillet 2017. Tous les inscrits seront récompensés !



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Catégorie balcon Catégorie maison

Inscription à rapporter en mairie avant le 20 juillet